

Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 8 février 2016 à l'édifice municipal à 18h30

Présent(e)s: Roseline Maillet, maire
Ronald Cormier, maire-suppléant
Claude Goguen, conseiller
Eugère Cormier, conseiller
Kelli Taylor, conseillère
Renée-Claude Melanson, conseillère

Employée : Bernadine Maillet-LeBlanc, directrice générale

1. Adoption de l'ordre du jour

2016-05 Proposé par le conseiller Eugère Cormier appuyé du conseiller Claude Goguen que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

2. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2015

2016-06 Proposé par le maire suppléant Ronald Cormier appuyée de la conseillère Kelli Taylor que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 décembre soit accepté tel que présenté.

Adoptée

3. Arrêté 2016-2 – Arrêté composition du conseil

2016-07 Proposée par conseillère Kelli Taylor appuyé du conseiller Eugère Cormier que l'arrêté 2016-2 Arrêté relatif à la composition et à la rémunération du conseil municipal du Village de Saint-Antoine soit accepté en première lecture par son titre.

Adoptée

4. Levée de la réunion

La levée de la réunion fut proposée par conseiller Claude Goguen.

Roseline Maillet, maire

Bernadine Maillet- LeBlanc, greffière

Ce compte rendu a été rédigé par Bernadine Maillet-LeBlanc, directrice générale